

En pratique

Le dossier de demande d'admission pour la rentrée 2022/2023 est à retirer et/ou à télécharger :

- sur le site internet de la ville : saintetiennedurouvray.fr, page Chad,
- auprès de l'école de votre enfant s'il est scolarisé à Saint-Étienne-du-Rouvray,
- auprès du secrétariat du collège Louise-Michel situé rue de l'Orée-du-Rouvray,
- auprès du secrétariat du conservatoire de musique et de danse situé 271 rue de Paris.

Il devra être retourné au plus tard le 7 avril 2022.

Audition d'entrée sur convocation jeudi 5 mai 2022 :

- Entrée en CE2, en CM1 ou en CM2 de 9 h à 11 h 30 à l'annexe Duruy du conservatoire
- Entrée en 6^e, en 5^e, en 4^e ou en 3^e de 13 h 30 à 16 h 30 à l'annexe Duruy du conservatoire

Lors de l'audition, les enfants participent à un atelier collectif de danse d'environ 1h30 durant lequel est évaluée leur capacité à s'investir corporellement, à prendre leur place dans un groupe, à se concentrer, à mémoriser, à exprimer leur imaginaire par le mouvement...

À l'issue de cet atelier, un entretien individuel d'environ dix minutes permet de cerner la motivation de l'élève, mais aussi de répondre à ses questions.

Les résultats d'admission seront communiqués aux familles par courrier mi-juin 2022. Si l'enfant est retenu, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse sera demandé aux familles.

Important : Les demandes de dérogations scolaires sont de la responsabilité des familles concernées (renseignements auprès de l'établissement scolaire actuel de l'enfant).

Les cours dispensés dans le cadre des Chad sont gratuits. Seul l'achat d'une tenue de danse sera demandé (environ : 20€).

Classes à horaires aménagés danse

Contacts pour tout renseignement :

Conservatoire de musique et de danse

Directrice, Lucie Brière

02.35.02.76.89.

conservatoiremusiquedanse@ser76.com

École élémentaire Joliot-Curie 2

Directeur, Laurent Belloncle

02.35.65.10.34.

0760979b@ac-normandie.fr

Collège Louise-Michel

Principal, Jean-Michel Delaune

02.35.65.34.97.

0761777u@ac-normandie.fr

Classes à horaires aménagés DANSE

Tu as entre 8 et 14 ans, tu aimes la danse ?

Pense aux classes à horaires aménagés !

Ce dispositif permet, grâce à un emploi du temps aménagé, de pratiquer la danse dans le cadre de la scolarité.

Cours de danse contemporaine, de danse classique, formation musicale, culture chorégraphique, sorties aux spectacles, moments forts de partage sur scène, rencontres avec des artistes... tout cela rythme la vie des Chad.

Ouvert aux débutants et aux danseurs plus expérimentés, il suffit d'être motivé-e et prêt-e à t'investir, pour se présenter aux auditions d'entrée.

Pour plus de renseignements, enfants et parents sont conviés à participer à une des réunions d'information :

- Mardi 29 mars à 17 h 30 à l'école Joliot-Curie 2
- Jeudi 31 mars à 17 h 30 au collège Louise-Michel

Comment s'organisent les Chad ?

À Saint-Étienne-du-Rouvray, deux établissements scolaires proposent des classes à horaires aménagés danse (Chad) en partenariat avec le conservatoire :

- L'école élémentaire Joliot-Curie 2 du CE2 au CM2
- Le collège Louise-Michel de la 6^e à la 3^e

Comme le nom l'indique, les Chad ont un **emploi du temps spécialement aménagé** pour permettre aux enfants de danser sur le temps scolaire, tout en suivant le même programme d'enseignement général que les autres classes. Pour ce faire, les volumes horaires de certaines disciplines sont allégés sans qu'aucune d'elles ne soit supprimée.

Grâce à ce dispositif, les enfants et les adolescents ont la possibilité de mettre la danse au cœur de leur vie d'élève, d'en faire un outil de leur épanouissement et de la réussite de leur parcours scolaire. Ils apprennent à y exprimer leur sensibilité, leur créativité, tout en développant de belles qualités d'ouverture, de curiosité, de rigueur, de bienveillance et d'autonomie.



L'organisation des cours :

En élémentaire, les enfants se rendent le mardi et le jeudi après-midi au conservatoire pour :

- 2 cours de danse contemporaine
 - 1 cours de danse classique
 - 1 cours de musique en lien avec la culture chorégraphique
- = 4 h 30 d'enseignements artistiques sur le temps scolaire

Au collège, les élèves dansent les lundi, mercredi et vendredi soit directement au collège, soit au conservatoire. Ils ont chaque semaine :

- 2 cours de danse contemporaine
 - 1 cours de danse classique
 - 1 cours de musique pour danseurs
 - 1 cours de culture chorégraphique
- = 6 h 30 d'enseignements artistiques sur le temps scolaire

Au-delà de ces enseignements, les élèves vont régulièrement au spectacle et bénéficient de la **gratuité sur l'ensemble de la saison de danse du centre culturel Le Rive Gauche**. Ils y rencontrent des artistes avec qui ils partagent des temps de **masterclass**. Leur année de pratique est aussi riche de moments de spectacle à eux. Les Chad sont en effet régulièrement en représentation et vivent des **moments de scène inoubliables**.

Une formation artistique complète et épanouissante !